

(édito)

Quatre ans après la parution de l'étude *Le cinéma itinérant en France*, nous avons souhaité actualiser quelques données. CinéLigue Hauts-de-France, que nous remercions vivement, a construit et administré pour nous le questionnaire que nous avons adressé à tous les circuits entre juin et octobre 2018 : 32 organismes ont répondu, représentant 36 circuits, soit plus du tiers des circuits en activité sur notre territoire et outre-mer.

Ce taux de réponse, plutôt satisfaisant, nous apporte des indicateurs fiables sur l'évolution de notre activité lors de ces dernières années. Des points de projections en hausse, des bénévoles toujours plus nombreux et plus impliqués, y compris dans la prise en charge technique des projections grâce aux formations assurées par l'ANCI, une animation dynamique des territoires par l'engagement des circuits dans de nombreux festivals ou dans l'organisation de projections en plein air sont autant d'éléments positifs.

En revanche, la baisse des emplois aidés impacte fortement le fonctionnement de certains circuits qui ont dû parfois profondément restructurer leur organisation.

Ce nouveau numéro d'*Itinérance(s) Ciné* reprend l'essentiel de cette enquête, qui montre qu'en dépit des difficultés que nous connaissons tous, notre secteur d'activité connaît une stabilité, voire une progression, gages de la vitalité du cinéma itinérant.

(sommaire)

enquête	
UNE CERTAINE STABILITÉ	1
chiffres	
UN PEU PLUS DE TOUT...	2
exemples	
QUELQUES CIRCUITS À FORTE ÉVOLUTION	3
évolution	
PLUS DE CIRCUITS QU'EN 2014	4

(Éric Raquet)
président de l'ANCI

Un taux de réponse satisfaisant

Méthode

Le questionnaire a été diffusé auprès de 102 circuits, par messagerie, à trois reprises entre juin et octobre 2018, et devait être retourné de même. Trente-deux organismes représentant trente-six circuits géographiquement bien répartis ont répondu, soit un taux de réponse de 35 %, un échantillon qui donne du crédit à l'enquête réalisée et aux enseignements qu'elle apporte.

Néanmoins, il faut préciser que les répondants font partie des circuits les plus importants et les plus actifs ; qu'ils sont dotés d'un esprit militant de la culture cinématographique que d'autres n'ont pas toujours, et qu'ils sont presque tous (sauf deux) adhérents de l'ANCI. Cela doit nous conduire à pondérer certains résultats.

(enquête)

UNE CERTAINE STABILITÉ

L'enseignement principal de cette enquête est que, pour l'essentiel, il n'y a pas eu d'évolution majeure chez les exploitants itinérants au cours de ces quatre dernières années, si l'on excepte les quelques points commentés par ailleurs.

Les réponses concernant les projecteurs numériques, les besoins en formation, les circuits gérant aussi des salles fixes, sont conformes aux données connues.

En revanche, il y a aujourd'hui un peu plus de circuits qu'en 2014 (cf. page 4), puisque l'on dépasse désormais la centaine de circuits actifs.

La gestion associative reste la règle à près de 80 % (contre 82 % il y a quatre ans) et 39 % des répondants sont membres ou adhérents d'une fédération d'éducation populaire, chiffre légèrement supérieur à 2014 (37,7 %). La structure de financement des cinémas itinérants est toujours dominée par le Département.

... Ainsi, 64 % des circuits bénéficient d'une aide départementale, et la part qu'elle représente pèse pour près de 58 % du total des subventions, ce qui reste très proche de ce qu'elle était lors de l'étude de 2014. En revanche, la part prise par la région dans le subventionnement (du fonctionnement) des circuits est en forte baisse ; avec 32,3 %, on est assez loin des 45,9 % d'il y a 4 ans. Faut-il y voir une conséquence du nouveau découpage territorial ?

Le nombre de circuits classés Art et Essai reste stable également : 21 circuits classés – dont 16 avec le label Jeune Public – contre 20 en 2014. Deux circuits*, qui ne l'étaient pas auparavant, ont été classés en 2018 Art et Essai. Cinq circuits ont obtenu récemment les labels Jeune Public et/ou Patrimoine et Répertoire et/ou Recherche et Découverte.

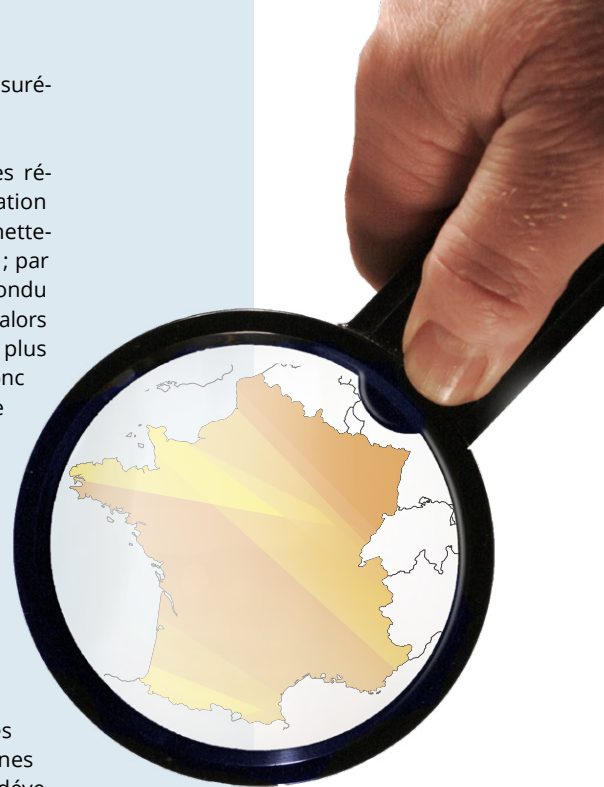
Cela donne un pourcentage de 58,3 % de circuits classés très supérieur aux 47 % de 2014, qui semble lié à l'identité de répondants ayant souvent une démarche d'exigence que l'on ne retrouve pas forcément dans l'ensemble des circuits. Il est probable que la part réelle d'Art et Essai dans l'exploitation itinérante n'a pas progressé autant. Pour la même raison, l'ad-

hésion à l'AFCAE (56 %) est sans doute surévaluée dans cette enquête.

C'est encore en raison de l'origine des réponses que l'on trouve une participation aux dispositifs d'éducation à l'image nettement supérieure aux résultats de 2014 ; par exemple, 83 % des circuits qui ont répondu déclarent participer à « École et cinéma » alors qu'il n'y en avait que 68 % quatre ans plus tôt sur l'ensemble des circuits ; il faut donc relativiser ce résultat. C'est à l'évidence la même chose pour les ateliers d'éducation à l'image, ou la participation aux événements de cinéma (comme la Fête du court-métrage ou le Mois du film documentaire), dont on sait que cela concerne peu les circuits qui n'ont pas répondu.

Cette enquête ne révèle donc pas de modification spectaculaire de l'exploitation itinérante. L'évolution de ces dernières années, en dépit de certaines difficultés, va plutôt dans le sens d'un développement quantitatif et qualitatif, modeste mais réel. |||

* Ciné Rural 60 et Ciné Vadrouille



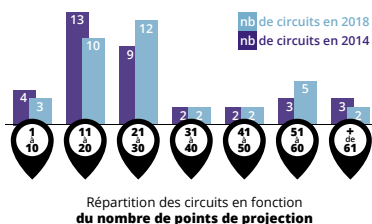
(chiffres)

UN PEU + DE TOUT...

+ DE POINTS DE PROJECTIONS



Les 36 circuits qui ont répondu cumulent **1 058 points de projection**. En 2014, ils n'en comptabilisaient que 931 soit une augmentation de 12 %. Aujourd'hui, les circuits recensés comprennent entre 2 et 102 points de projections, avec une moyenne de 32 points par circuit. En 2014, cette moyenne était de 27 points. Parler de moyenne n'a pas réellement de sens tant les chiffres sont variables d'une structure à l'autre, mais les circuits de cinéma itinérants se sont globalement développés.



+ DE BÉNÉVOLES



Le nombre de bénévoles a également beaucoup augmenté en 4 ans pour ces 36 circuits de cinéma itinérant (+15 %). 2 003 bénévoles en 2014 pour ces circuits, et **2 310 bénévoles** 4 ans plus tard. Cela peut s'expliquer par l'ouverture des nouveaux points qui fonctionnent beaucoup avec des bénévoles qui accueillent les séances.

+ DE SÉANCES ET D'ENTRÉES



En 2017, les 32 structures ayant répondu à l'enquête ont organisé 21 076 séances, et ont réuni **775 646 spectateurs** dont 3 730 sont des publics empêchés. En 2014, ces circuits avaient rassemblé 664 783 spectateurs. L'augmentation est importante : **110 863 spectateurs en plus**, soit une augmentation de 17 %. À titre de comparaison, la fréquentation du cinéma en 2014 était de 208 millions de spectateurs au niveau national et de 209 millions en 2017, soit une augmentation de seulement 0,5 % entre ces deux périodes.

QUELQUES CIRCUITS À FORTE ÉVOLUTION

Le nombre de circuits, le nombre de points, le nombre de bénévoles et le nombre d'emplois ont augmenté globalement et significativement durant la période 2014-2018.

En ce qui concerne les emplois : en 4 ans, le nombre de salariés cinéma a légèrement augmenté. Le point positif est que les emplois à temps plein ont davantage augmenté que le nombre de temps partiels. En revanche, nous pouvons souligner la perte importante d'emplois aidés. En 2014, il y avait 40 emplois aidés dans les circuits de cinéma ayant répondu à l'enquête, alors qu'en 2018, il n'en reste que 23.

Certains circuits ont notablement évolué durant la période 2014-2018, notamment en termes de nombre de points agréés composant leur réseau. Cette tendance s'explique par des politiques départementales, régionales et nationale et traduit des trajectoires et des stratégies différentes, qu'il convient d'éclairer.

Trois circuits ont été interrogés pour comprendre les raisons de ces évolutions.



CINÉ RURAL 60 (Hauts-de-France)

78 pts de projection début 2014

(7 salariés)

85 pts de projection fin 2018

(9 salariés + 1 service civique)

« L'association a entamé un travail important de professionnalisation et de qualification entre ces deux dates. De nouvelles communes ont rejoint le réseau, certaines l'ont quitté. Depuis la création en 1994 et jusqu'à fin 2016, la présidence assurait la direction bénévolement. La structure est désormais dirigée par un directeur salarié. Plusieurs nouveaux emplois ont été créés au sein de l'équipe : la région Hauts-de-France a soutenu la création d'un poste de médiateur culturel du cinéma et d'un poste administratif. Cela a permis de compenser la perte des emplois aidés en CAE et de recruter des salariés qualifiés. L'association a toujours 3 emplois aidés dans le cadre du nouveau dispositif parcours emploi compétences (PEC). L'offre en matière d'action culturelle et de prestations s'est progressivement diversifiée. Le circuit de cinéma itinérant vient d'être classé Art et Essai, grâce aux efforts de programmation et d'accompagnement de séances et à une belle dynamique régionale volontariste.

En effet, avec la fusion des régions, les quatre circuits des Hauts-de-France se sont regroupés au sein d'une association régionale. Cela a contribué à leur reconnaissance par la DRAC et la Région, qui les soutiennent aujourd'hui et les considèrent comme des partenaires importants du développement culturel des territoires ruraux et périurbains. »

(Cédric Fizet)

directeur de l'association Ciné Rural 60



MONDES ET MULTITUDES (Occitanie)

10 pts de projection en 2014

62 pts de projection en 2019

représentant 50 communes

« Le circuit itinérant de cinéma a été créé en 2014, avec le concours des élus locaux. Chaque projection est facturée à un prix fixe aux communes adhérentes, quels que soient leur taille et l'éloignement du siège social, ce qui permet d'assurer un équilibre financier à la structure malgré la faiblesse des moyens publics octroyés par les collectivités territoriales. Les 250 séances sont effectuées par des animateurs/trices et sont systématiquement accompagnées (présentation du film, débat, animations, pot de convivialité). La structure développe aussi des ateliers de pratique de cinéma en direction du jeune public mais aussi des personnes âgées et handicapées et des détenus. Elle organise un festival participatif et itinérant en direction du jeune public et des ados. La structure est en développement et donc le nombre de points en activités, de séances, d'entrées, et emplois est en augmentation. La structure bénéficie d'aides à l'emploi du fait de son implantation en ZRR. Elle n'a plus d'emplois aidés, car le dispositif PEC n'est plus adapté à la typologie de son équipe polyvalente et diplômée en master en cinéma. La mise en place d'un collectif de circuits itinérants en Occitanie a permis depuis 2018, l'obtention d'une subvention du conseil régional. Le soutien des collectivités territoriales et la subvention Art et Essai sont cruciaux dans l'économie de l'association. L'association espère que son travail notamment innovant en termes d'ateliers d'éducation artistique et culturelle fera l'objet d'une reconnaissance financière par les pouvoirs publics à l'image du circuit itinérant. »

(Diane Dègles)

coordinatrice de l'association Mondes et Multitudes



CINÉLOT (Occitanie)

43 pts de projection en 2014

55 pts de projection en 2017

« Notre circuit de cinéma itinérant contractualise aujourd'hui avec les communautés de communes et a demandé l'agrément de nouveaux points de projection pour chacune d'elles. CinéLot réalise moins de séances qu'en 2014 mais les organise dans davantage de communes. Cette évolution favorise la mobilité des habitants et permet aux communautés de communes d'être partie prenante dans l'activité du cinéma itinérant et de prendre en charge de nouveaux projets. Ainsi, l'une de ces collectivités organise maintenant une vingtaine de projections en plein air en non-commercial, ce qui assure au circuit les recettes supplémentaires dont il a bien besoin.

CinéLot, comme ses homologues de l'Occitanie, bénéficie d'un nouveau soutien du conseil régional. Mais les changements de politique d'aides à l'emploi fragilisent son fonctionnement. En effet, l'association a perdu un emploi aidé en CAE (le projectionniste concerné a été embauché, sans aide) et les contrats aidés du département du Lot, qui permettaient d'avoir trois personnes issues du RSA prises en charge à 90 % sur 26 heures par semaine, n'existent plus non plus.

Aujourd'hui, une nouvelle collègue a rejoint l'équipe avec un contrat PEC (parcours emploi compétences), pour un an, sur un poste d'éducation aux images. Elle doit être formée et le renouvellement de l'aide n'est pas assuré. La situation financière est d'autant plus préoccupante que la direction du circuit est assurée bénévolement par la présidente. Le jour où il faudra recruter un(e) directeur(trice), le modèle économique de la structure ne tiendra pas... »

(Maquy Vayssouze)

présidente de l'association CinéLot



(évolution)

PLUS DE CIRCUITS QU'EN 2014

En plus de l'enquête dont il est question dans ce numéro d'*Itinérance(s) Ciné*, l'ANCI a procédé à un recensement aussi complet que possible des circuits en décembre 2018.

Depuis 2014, certains circuits se sont créés ou ont repris vie et il y a aujourd'hui nettement plus de cent circuits. Il a été possible, par diverses sources souvent recoupées par un contact direct, de compter 105 circuits plus ou moins actifs (parmi les 112 circuits ayant encore, semble-t-il, une existence juridique). Ces circuits sont, pour l'essentiel, de forme associative à 77 %, très légèrement en baisse par rapport à 2014. Huit circuits (7,5 %) sont gérés par des organismes publics ou assimilés – régie, syndicat intercommunal à vocation unique (Sivu), établissement public de coopération culturelle (EPCC). Seize circuits (15 %) sont des sociétés commerciales (dont

deux SCOP) et quatre sont des entreprises individuelles.

Certains d'entre eux ont une activité extrêmement réduite, parce que très limitée dans l'année, ou ne fonctionnant que ponctuellement, à la demande ; et deux circuits récents ne sont pas encore opérationnels.

Les régions comptant le plus de circuits sont les mêmes quatre ans plus tard, à savoir la région Auvergne-Rhône-Alpes (26 circuits), la région Sud (20 circuits), l'Occitanie (13 circuits) et la Nouvelle Aquitaine (12 circuits).

Si l'on considère seulement les circuits itinérants ayant une activité régulière tout au

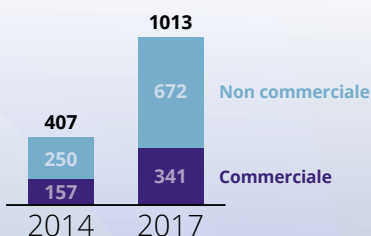
long de l'année, et animant au minimum deux points de projection, le nombre de circuits actifs descend à 91.

Et si l'on veut uniquement s'attacher aux circuits ayant au moins cinq points de projection et une activité régulière d'exploitant tout au long de l'année, la liste se réduit alors à 84 circuits, dont une cinquantaine classée Art et Essai.

C'est parmi cette liste que l'on trouve les 54 adhérents de l'ANCI... |||

...ET BEAUCOUP + DE SÉANCES PLEIN AIR

+250 %
2014 >>>> 2017



Parmi les enseignements apportés par cette enquête, il y a la confirmation de la pratique croissante des projections en plein air. Sur les 32 structures ayant répondu, 26 proposent assez régulièrement des séances en plein air en période estivale.

En 2014, ces mêmes circuits avaient organisé 407 séances en plein air. En 2017, ce nombre avait plus que doublé puisque l'on atteint **1 013 séances**, soit une augmentation de 249 % !

Cette augmentation spectaculaire cumule les séances commerciales (+ 117 %) et plus encore les séances non commerciales, qui croissent en quatre ans de près de 170 %.

Ce phénomène est sans doute lié à un engouement toujours plus grand des collectivités locales (communes en général) pour une animation estivale consensuelle, à la fois culturelle et familiale, qui sollicitent alors les circuits pour une prestation de qualité professionnelle, réalisée dans le plus grand respect de la réglementation.

Mais c'est aussi une source de revenu complémentaire indispensable qui permet aux cinémas itinérants, organismes en situation économique fragile, d'équilibrer leurs budgets.

anci
association nationale
des cinémas itinérants

ANCI c/o Cinébus
BP 8 - 74330 SILLINGY
07 77 73 37 90

contact@cinema-itinerant.org

www.cinema-itinerant.org

